

M. MATHIAS FORTEAU

*Professeur de droit public à l'Université Paris Ouest, Nanterre La Défense
Membre de la Commission du droit international des Nations Unies*

Membre de la Société française pour le droit international (SFDI) ; Membre de l'International Law Association (ILA) ; Membre du Centre de droit international de Nanterre (CEDIN)

Ancien Secrétaire général de la Société française pour le droit international (2008 à 2012)

Depuis 1998, Avocat-Conseil de plusieurs Etats devant la Cour internationale de Justice (pour le Kenya ; la Bolivie ; le Burkina Faso ; la France ; la République de Guinée ; le Bénin ; l'Iran ; l'Indonésie), devant le Tribunal international du droit de la mer (pour l'Union du Myanmar), devant les tribunaux arbitraux (pour le Tchad ; la France).